

## **BULLETIN LIAISON 2017/2018** **N°23 bis – Réunion du 02 MARS 2018**

**Visioconférence :** Mrs ALLAIN B., FELIX G., SELLAM J DAHERON J.C., NANA T., ROBIN O., SOARES D. et SOULIER T.

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983  
Délégation du Ministère  
des Sports

### **FLASH**

Après la publication du bulletin n°23 « Alerte » du 1<sup>er</sup> mars 2018 concernant le budget réduit, certains points ont pu négocier avec la DTN ce matin, tout ce qui est fait en France n'a jamais été impacté par le budget.  
La FFH demande à la commission de faire des efforts assez importants et stratégiques pour la saison en cours.

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION



### **Pour informations importantes de bonnes et mauvaises nouvelles :**

L'Equipe de France Futsal féminin participera officiellement au match amical contre Allemagne le 24 mars 2018.

L'Equipe de France A participera au match amical contre la Belgique à Lens le 7 Avril 2018 mais l'Equipe U21 n'aura pas lieu.

L'Equipe de France Futsal Féminin s'envolera en Finlande pour la phase finale du championnat d'Europe en Décembre 2018.

La FFH ne pourrait plus investir sur le Futsal qui n'est pas aux Deaflympics.

## **Championnat de France des Inter-régions 2018**

La date d'engagement de Championnat de France des Inter-régions est le 30 Novembre 2017 au plus tard.

Cliquez le lien ci-dessous, et remplir et nous l'envoyer avant cette date.

Page : 1 / 17

**FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS**  
**COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS**

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

[b.allain@handisport.org](mailto:b.allain@handisport.org) •[www.football-sourds.com](http://www.football-sourds.com)

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

# Commission Fédérale Football des Sourds

[http://football-sourds.com/wdpress/wp-content/uploads/2017/10/ENGAGEMENT Interregionaux-2018.pdf](http://football-sourds.com/wdpress/wp-content/uploads/2017/10/ENGAGEMENT_Interregionaux-2018.pdf)



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

## ENGAGEMENT RECU :

1. AUVERGNE-RHÔNE ALPES
2. ILE DE FRANCE
3. BRETAGNE, NORMANDIE et PAYS DE LA LOIRE
4. SUD OUEST

## DOSSIER COMPLET DE NOUVEAU JOUEUR ou DE NOUVELLE JOUEUSE et DOSSIER DE SURCLASSEMENT

Les clubs doivent transmettre tous les documents de nouveau joueurs ou hors région **Vendredi midi au plus tard** afin qu'il soit qualifié pour le week end. Nous ne prenons pas en compte les documents demandés après vendredi midi.

## CHANGEMENT DATE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES INTER-RÉGIONS

En raison du match international contre Pologne lors de la qualification du championnat d'Europe, le championnat des inter-régions aura lieu les 23 et 24 Juin 2018 et non le 9 Juin 2018

Veillez réserver rapidement les hébergements au CREPS (Bourges) il reste très peu de chambres disponibles.

[http://www.creps-centre.fr/index.php?option=com\\_sppagebuilder&view=page&id=3&Itemid=121](http://www.creps-centre.fr/index.php?option=com_sppagebuilder&view=page&id=3&Itemid=121)

[http://www.creps-centre.fr/images/Files/tarifs/restauration\\_2017.pdf](http://www.creps-centre.fr/images/Files/tarifs/restauration_2017.pdf)

## MUTATIONS

Pour ceux qui ont des licences mutées, veuillez nous renvoyer dès réception des licences envoyées par la FFH, la commission devra tamponner « mutation » sur la licence.

Si le match aura lieu le 13 janvier 2018 sans licences, il n'y a pas d'inquiétudes vous pouvez éditer l'attestation de licence et une pièce d'identité présentes au match, sachant que les 3 joueurs mutés maximum sur la feuille de match sont autorisés à jouer **sauf la nouvelle section de football du club ou nouveau club ou clubs fusionnés qui ont droit à 5 joueurs mutés maxi sur la feuille de match.**

Page : 2 / 17

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS  
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •  
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION



## AUDIOGRAMME ICSD POUR D.C.L.

Pensez à remplir l'audiogramme ICSD avant 3 mois des compétitions de D.C.L.  
lien ci : <http://www.deaflympics.com/audiogramform.asp>

## COMMUNIQUE

**Nous ne répondons plus aux mails personnels ni dans le bulletin.**

**Pour tout contact avec la CFFS, veuillez utiliser les deux mails uniquement ci-dessous :**

ALLAIN Brice : [b.allain@handisport.org](mailto:b.allain@handisport.org)  
Membre de la CFFS : [contact@football-sourds.fr](mailto:contact@football-sourds.fr)

### LES FEUILLES DE MATCHS :

- La CFFS vous remercie de remplir la feuille **EN MAJUSCULE**, car très souvent celle-ci s'avère illisible. Merci de faire des efforts.

- La CFFS vous rappelle que chaque club local doit scanner le **dimanche midi au plus tard avant 12 heures**, la feuille de match en format **PDF**. Toutes les informations concernant la rencontre, telles que l'équipe type, le nom des buteurs, les cartons rouges ou jaunes etc.

- La CFFS informe aux clubs qui feront une demande de match amical qu'il leur sera envoyé par la CFFS, une feuille match scannée en format **PDF UNIQUEMENT**.

- A date de ce jour, les chèques à l'ordre de la CFFS en règlement des amendes devront être expédiés à l'adresse suivante :

M. SOARES Dominique  
CFFS  
17 rue de Vienne  
91670 ANGERVILLE

- La CFFS demande aux clubs de ne plus envoyer de mails le jeudi soir. Le dernier délai est fixé au mercredi sauf cas d'extrême urgence.  
Merci pour votre compréhension.

---

Page : 3 / 17

**FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS**  
**COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS**

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •  
[b.allain@handisport.org](mailto:b.allain@handisport.org) •[www.football-sourds.com](http://www.football-sourds.com)

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

# Commission Fédérale Football des Sourds

- **Il est très important de ne pas oublier de remplir vos coordonnées du club sur le formulaire que la CFFS vous a envoyé. C'est hyper urgent pour mettre à jour dans notre site de CFFS afin que nous puissions vous adresser d'autres informations par mail du club et non pas par mail personnel.**

- **Attention, la commission n'accepte plus les chèques personnels pour les amendes administratives, les avertissements sauf cas exceptionnel (ex : mutations,..)**

- **Si le joueur habitant hors-région ou joueur nouveau participe aux compétitions officielles sans l'autorisation de la CFFS, le match sera perdu par pénalité.**

-**Pour tous les envois des dossiers volumineux à la CFFS ([contact@football-sourds.fr](mailto:contact@football-sourds.fr)), ne pourra pas recevoir plus (+) de 8 MO pour l'envoi de mail.**

-**Pour tous les courriers avec en tête du club, la cffs ne prend pas en compte au format ODT, ni WORD, ni JPEG. Nous n'acceptons que le format en PDF qui est obligatoire.**

## CANDIDATURE

### CANDIDATURE ORGANISATION DE BUVETTE À BOURGES POUR LA PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019

### CANDIDATURE POUR LA PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2021

## INFORMATION

### FINALE DE LA COUPE DE FRANCE FUTSAL FEMININ DU 31 MARS 2018 à 14H00 :

Gymnase Georges Carpentier  
81 boulevard Masséna  
75013 PARIS

Page : 4 / 17

**FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS**  
**COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS**

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •  
[b.allain@handisport.org](mailto:b.allain@handisport.org) •[www.football-sourds.com](http://www.football-sourds.com)

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International  
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

## PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL 11 MASCULIN pendant 2 journées des 26 et 27 mai 2018 :

COMPLEXE SPORTIF DE LA PLAINE DES SPORTS  
RN 568, Quartier la Palunettes  
13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES  
(A DETERMINER, EN COURS)

### SURCLASSEMENT

#### RAPPEL

**Les joueurs nés en 1999, 2000, 2001 et 2002.** Les joueurs âgés de 16 ans révolus et n'ayant pas encore atteint leur 18 ans à la date de la rencontre pourront jouer en catégorie seniors sous réserves de produire à la Commission Fédérale de Football des Sourds une autorisation médicale signée (dossier de surclassement) à défaut, la licence sollicitée ne peut être délivrée. Cette autorisation sera revêtue de la signature du chef de famille autorisant le joueur à pratiquer en catégorie «senior». En l'absence de surclassement, le joueur n'est pas qualifié pour son Club

Liste des joueurs qualifiés :

- **WAGNE Abou** J134308, né 11/07/2000 (O.S. MASSY)
- **MBUMBA MUKALA Kevin** J162147, né 09/05/2001 (O.S. MASSY)
- **WOPIWO-WOPIWO Prosper Junior** J154584, né 01/10/1999 (O.S. MASSY)
- **FRANCOIS Theo** J153090, né 08/05/2000 (C.S.S.M. ANZIN)
- **DUBUSE Frédéric**, né 31/10/2000 (S.C.S. AVION)
- **GONCALVES Anthony** J127627, né 15/07/2000 (O.S. MASSY)
- **BENKETTI Rayan** J155011, né 11/01/2000 (O.S. CHENNEVIERES)
- **DAWSON Fernandez** J153067, né 07/12/2000 (A.S.S. ARRAS)
- **CARRE Benjamin** J152687, né 29/12/1999 (A.S.S. TOULON)
- **LEBLANC Jérémy** J165468, né 27/04/2000 (A.S. POITIERS)
- **PENHOT Dylan** J134303, né 25/02/2001 (O.S. MASSY)
- **LEGUILLIER Paul**, J134310, né 16/01/2001 (O.S. MASSY)
- **DA COSTA Orlando** J165336, né 29/03/2000 (E.S.S. VITRY)
- **BENNAT Mohamed** J156793, né 19/01/2001 (E.S.S. VITRY)
- **DE JESUS Diego** J152580, né 11/08/2000 (C.S.S.M. PARIS)
- **LOEUL Kenzo** J160209, né 17/01/2001 (A.S. TOLOSA)
- **LORY Kevin** J165339, né 28/07/2000 (A.S. TOLOSA)
- **NUNES Loic** J133041, né 02/04/2000 (D.L.S. CERGY-PONTOISE)

Page : 5 / 17

**FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS**  
**COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS**

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

[b.allain@handisport.org](mailto:b.allain@handisport.org) • [www.football-sourds.com](http://www.football-sourds.com)

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation



- MICHEL Lea J164550, né 10/11/2000 (A.S.C.S. CLERMONT-FERRAND)
- TISSEGOUINE Léa J153142, né 26/09/2000 (AS COGNIN)
- SAUVANET Lorena J165595, né 24/09/2001 (ASS BORDEAUX)
- HERAUD Manon, né 29/03/2001 (C.S.S. ANGERS)
- TAURAN David J152741, né 11/11/1999 (A.S. TOLOSA)
- KAHOUAL Khadija, J155983, né 13/08/2000 (A.S.S. STRASBOURG)
- SABANI Nazmina, J165700, né 05/11/1999 (A.S.S. STRASBOURG)
- OLIGERI Thomas, J15712, né 17/01/2000 (A.C.S. MARSEILLE)
- CHABBI Driss, J152710, né 12/11/1999 (O.S.C.P. AURAY)
- ROYER Pierrick, né 13/03/2000 (O.S.C.P. AURAY)
- CERVANTES Elodie, J166095, né 10/12/1999 (A.S. TOLOSA)
- FREIRE-CARRASQUEIRA, J166099, né 30/03/2001 (A.S. TOLOSA)
- TORRES Ilona, J166136, né 12/10/2000 (A.S. TOLOSA)
- BECCIU Enzo, J165473, né 07/11/2000 (C.S.S. MONTPELLIER)
- BINAKU Denis, né 21/03/2000 (O.C.S.P. AURAY)
- LE TOHIC Elouann, J137772, né 23/04/2000 (O.C.S.P. AURAY)
- YAKINE Walid, J120832, né 14/12/2000 (C.S.S. MONTPELLIER)
- AMER EL KHEDOUD Mohemad, J113031, né 19/10/2000 (A.C.S. MARSEILLE)
- SEREIN Valentin, J127636, né 21/11/2000 (O.S. MASSY)
- ROINSON Vincent, J165618, né 08/02/2000 (C.S.S. RENNES)
- BEN ABBOU Jaoud, J166410, né 13/06/2000 (C.S.S. MONTPELLIER)
- REBAI Ahmed, J150649, né 15/05/2000 (O.S. MASSY)
- GUYON Sewati, J167221, né 26/10/2001 (E.S.S. VITRY)
- DESCAMPS Valentin, J167723, né 27/03/2000 (A.S.S. ARRAS)
- LEMIRE Hugo, J167722, né 10/08/2000 (A.S.S. ARRAS)
- LOULIDI Ali, J150654, né 24/03/2000 (O.S. CHENNEVIERES)
- HAMMOU-OUALI Hamza, J167755, né 13/02/2001 (A.S.C.S. CLERMONT-F.)
- DAUTECOURT Thomas, J165787, né 09/09/2001 (A.S.L.S. NANCY)
- DUPONT Brendon, J153514, né 12/12/2000 (A.S.S. ARRAS)
- GARNIER Emma, J154245, né 02/08/2000 (C.S.S. RENNES)
- SHERIF HASSAN Tesabih, J167649, né 23/02/2001 (C.S.S. ANGERS)
- KARAKUS Vahid J168428, né 10/06/2001 (A.S.S. STRASBOURG)
- BENKHEIRA Wassim, J171150, né 29/12/2001 (C.S.S. MONTPELLIER)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983  
Délégation du Ministère  
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION



## CALENDRIER OFFICIEL 2017/2018

Le 03 mars 2018 :	Championnat de France à 11
Le 10 mars 2018 :	Match international à 11
Le 17 mars 2018 :	Championnat de France à 11
Le 24 mars 2018 :	Championnat de France à 11 et

Page : 6 / 17

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS  
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •  
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International  
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

# Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983  
Délégation du Ministère  
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION



Le 31 mars 2018 :

Le 07 avril 2018 :

Le 14 avril 2018 :

Le 21 avril 2018 :

Le 28 avril 2018 :

Du 09 au 13 mai 2018 :

Le 19 mai 2018 :

Du 26 et 27 mai 2018 :

Du 01 au 03 juin 2018 :

Le 16 Juin 2018 :

Du 23 et 24 juin 2018 :

Le 30 juin 2018 :

## Match international Futsal Féminine

Finale de la Coupe de France de Futsal Féminin  
1/2<sup>ème</sup> Finale de la Coupe de France

## Match international à 11

Championnat de France à 11

Championnat de France à 11

Championnat de France à 11 (Si Report)

Challenge Football à 7 Vétérans à Bordeaux

## Stage de l'Equipe de France de Football à 11

Finale de la Coupe de France

Phase Finale du Championnat de France à 11

## Stage de l'Equipe de France de Futsal Féminine

Pologne – France (en cours) Qualification CE 2019

Championnat de France à 11 des Inter-Régions

Assemblée générale à Paris au siège de la  
F.F.H.

Du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 mars 2018 : Qualification championnat  
d'Europe futsal

Du 2 septembre 2017 au 14 octobre 2018 : Qualification Championnat  
d'Europe à 11

Du 04 au 13 décembre 2018 : Championnat d'Europe futsal à Tampere  
en Finlande

Du 22 juin au 6 juillet 2019 : Championnat d'Europe à 11 à Héraklion en  
Grèce

Attention cela peut changer en raison de la participation aux éliminatoires du  
Championnat du Monde, Deaflympics et Championnat d'Europe.

Mise à Jour le 04 janvier 2018

Page : 7 / 17

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS  
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International  
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

# Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983  
Délégation du Ministère  
des Sports

## FRAIS DES KILOMETRIQUE

### COUPE de FRANCE (1/2<sup>ème</sup> de FINALE du 31 Mars 2018)

Match	Km aller pour une voiture	Total par personne inscrite sur la feuille de match et présente sur le terrain		Total pour 20 personnes maximum inscrits sur la feuille
COUPE DE FRANCE				
DLS / OS VERSAILLES – CSS REIMS OU ESS VITRY – CSS REIMS	177 KM OU 168 KM	4,43 € OU 4,20 €	ou	88,50 € OU 84,00 €
CSS NANTES – CSSM PARIS	421 KM	10,53 €	ou	210,50 €

## DISCIPLINE

Commission de discipline : Réunion du 02 mars 2018

Président : Mr SELLAM J.

Présents : Mrs. FELIX G. SOULIER T.

Visioconférence : M.

CAS : Conduite anti sportive

JI : Jeu irrégulier

FG : Faute grossière

PIA : Propos injurieux envers arbitre

RCI : Récidive conduite inconvenante

CR : Coup Réciproque

CDA : Contestation des décisions d'arbitre

La Commission de Discipline décide compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des décisions disciplinaires figurant dans les procès-verbaux ci-après.

Les décisions prises en première instance par la Commission de Discipline de la CFFS sont susceptibles d'appel devant le **Jury d'appel de la Commission de Discipline de la FFH**, par courrier recommandé, sur papier à en - tête du club, par télécopie (fax) ou courriel (mail) sur papier à en -tête du club en pièce jointe **en PDF**, dans un délai de **7 jours** à partir de la date de notification de la décision (qu'elle soit par publication sur le bulletin de liaison, courriel ou par courrier postal) la première date étant à prendre en compte.

L'appel est gratuit.

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION





## Reprise du dossier du match n°CF13 D.L.S CERGY-PONTOISE/O.S. VERSAILLES – E.S.S VITRY

### 1) Lecture de la feuille de match.

Considérant que M. l'arbitre officiel du match a exclu **M KHARRAZ Ammar, licence N°J129165, Joueur de D.L.S CERGY-PONTOISE/O.S. VERSAILLES** pour acte de brutalité dans la rencontre :

Par ces motifs en application des règlements généraux de la F.F.H :  
La demande du rapport de ce joueur non reçu,

La commission décide de sanctionner **M KHARRAZ Ammar, licence N°J129165, Joueur de D.L.S CERGY-PONTOISE/O.S. VERSAILLES** de **4 matchs de suspension ferme** dont l'automatique de toutes fonctions et compétitions officielles pour Faute passible d'une exclusion pour acte de brutalité dans la rencontre.

**RAPPEL DU LISTE DES JOUEURS (SES)  
DES SUSPENDUS DE FOOTBALL ET DE  
FUTSAL**

[Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017](#)

**RAPPEL DE LISTE DES JOUEURS (SES)  
SUSPENDUS DE FOOTBALL A 11 DE LA  
SAISON 2015 au 2017**

[Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017](#)

## RAPPEL DU LISTE DES JOUEURS (SES) DES INTER-REGIONS DES SUSPENDUS DE FOOTBALL DE LA SAISON 2018

Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017

## RAPPEL DU LISTE DES JOUEURS (SES) DES SUSPENDUS DE FUTSAL DE LA SAISON 2015 au 2017

Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017

## AMENDES ADMINISTRATIVES

CHAMPIONNAT DE FRANCE A 11 du 30/09/2017, 07/10/2017, 14/10/2017 et  
COUPE DE France (M) DU 23/09/2017 + MAJORATION de 50%  
SCS AVION (145,50€) + (154,50€) + (66,00€) + (36,00€) = 402,00 €

**BIEN RECU DE 100€ PAR VIREMENT ET ON RESTE 302,00€**

CHAMPIONNAT DE FRANCE A 5 (F) du 06/01/2018 + MAJORATION de  
50%  
CSS ANGERS (30€ + 15€ = 45€)

2ème RAPPEL : CHAMPIONNAT DE FRANCE A 5 (M) du 13/01/2018 LIMITE  
du 12/03/2018 et après MAJORATION DE 50%  
OCSP AURAY (5€).

PHASE FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE A 5 (F) des 10 et 11/02/2018  
à BOURGES : LIMITE du 05/03/2018  
ASCSS CLERMONT FERRAND (32€), CSS NANTES (10€) et  
CSS RENNES (18€).

PHASE FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE A 5 (M) des 10 et 11/02/2018  
à BOURGES : LIMITE du 05/03/2018  
REAL MARSEILLE S (15€), ASS LYON (36€), ASCSS MULHOUSE (18€),  
OCSP AURAY (5€), CSSM PARIS (192€), OCSP AURAY (5€),

Page : 10 / 17

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS  
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •  
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International  
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

# Commission Fédérale Football des Sourds

OS VERSAILLES (77€) et OS CHENNEVIERES (10€)

**COUPE DE FRANCE A 11 (M) du 17/02/2018 : LIMITE du 12/03/2018**  
ASS LYON (13€), CSSM PARIS (18€), ESS VITRY (13€)  
Et DLS/OS VERSAILLES (22€).

**COUPE DE FRANCE FUTSAL A 5 (F) du 17/02/2018 : LIMITE du 12/03/2018**  
AS TOLOSA (4€) et DLS CERGY PONTOISE (5€).

## CALENDRIER DES DELEGUES

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983  
Délégation du Ministère  
des Sports

Rapport : M.

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION



SAMEDI 03 MARS 2018			
N°	4ème JOURNEE DE ZONE OUEST		DELEGUES
7	CSS NANTES	CSS RENNES	
Plaine de Jeu de la Noé Lambert à 15H00 19 route de Sainté Luce, 44300 NANTES (Reçu le 07/02/2018)			
8	ASSS CAEN	OCSP AURAY	
Stade de la Colline aux Oiseaux à 15H00 20 rue des Mouettes, 14000 CAEN (Reçu le 29/01/2018)			
N°	4ème JOURNEE DE ZONE EST		DELEGUES
19	OS MASSY	OS CHENNEVIERES	
Complexe Jesse Owens à 15H30 5 rue de l'Europe, 91380 CHILLY-MAZARIN (Reçu le 26/08/2017) (Modification du 13/02/2018)			
20	CSS REIMS	SCS AVION	
Complexe Sportif des Eglantines à 15H00 Route Nationale 44, 51100 REIMS-LA-NEUVILLETTE (Reçu le 01/09/2017)			
N°	4ème JOURNEE DE ZONE RHONE-ALPES		DELEGUES
31	ESS VITRY	ASS LYON	
Stade Roger Couderc à 13H30 (terrain synthétique) 40 rue Auber, 94400 VITRY-SUR-SEINE (Reçu le 08/02/2018)			
32	OSS VILLEURBANNE	CSSM PARIS	
Stade Cyprian à 15H00. 233 route de Genas, 69100 VILLEURBANNE (Reçu le 07/10/2017)			

Page : 11 / 17

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS  
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •  
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International  
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

# Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983  
Délégation du Ministère  
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION



N°	4ème JOURNEE DE ZONE SUD-OUEST		DELEGUES
43	ASS BORDEAUX	AS TOLOSA	

Plaine des Sports Colette Besson à 16H00  
(Antenne S2 – terrain synthétique no 24)  
Cours Jules Ladoumègue, 33000 BORDEAUX (Reçu le 09/02/2018)

44	AS POITIERS	DLS CERGY-P./OS V.	
----	-------------	--------------------	--

Stade de la Varenne à 15h00  
rue du Clain, 86280 SAINT-BENOIT (Reçu le 26/09/2017)  
(Modification du 02/03/2018)

N°	4ème JOURNEE DE ZONE SUD		DELEGUES
55	ACS MARSEILLE	ASS TOULON/NICE SLS	

Stade Terrades à 17H00  
9 traverse de Pomègues, 13008 MARSEILLE (Reçu le 10/10/2017)

56	C REAL MARSEILLE S	CSS MONTPELLIER	
----	--------------------	-----------------	--

Stade Frais Vallon à 15H00  
8 avenue de Frais Vallon, 13013 MARSEILLE (Reçu le 04/02/2018)

## SAMEDI 17 FEVRIER 2018 à REJOUER AU 17/03/2017

N°	1/4ème FINALE DE LA COUPE DE FRANCE A 11		DELEGUES
CF13bis	DLS CERGY-P./OS VERSAILLES	ESS VITRY	

à 14H00

## SAMEDI 24 MARS 2018

N°	5ème JOURNEE DE ZONE OUEST		DELEGUES
9	ASSS CAEN	CSS NANTES	

Stade de la Colline aux Oiseaux à 15H00  
20 rue des Mouettes, 14000 CAEN (Reçu le 29/01/2018)

10	OCSP AURAY	CSS RENNES	
----	------------	------------	--

N°	5ème JOURNEE DE ZONE EST		DELEGUES
21	CSS REIMS	OS MASSY	

Complexe Sportif des Eglantines à 15H00  
Route Nationale 44, 51100 REIMS-LA-NEUVILLETTE  
(Reçu le 01/09/2017)

22	SCS AVION	OS CHENNEVIERES	
----	-----------	-----------------	--

Page : 12 / 17

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS  
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International  
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

# Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983  
Délégation du Ministère  
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION



Stade Abel Guillement Cite de la République à 15H00 rue Marat, 62210 AVION (Reçu le 13/02/2018)		
<b>N°</b>	<b>5ème JOURNEE DE ZONE RHONE-ALPES</b>	<b>DELEGUES</b>
<b>33</b>	<b>OSS VILLEURBANNE</b>	<b>ESS VITRY</b>
Stade Cyprian à 15H00. 233 route de Genas, 69100 VILLEURBANNE (Reçu le 07/10/2017)		
<b>34</b>	<b>CSSM PARIS</b>	<b>ASS LYON</b>
Stade Louis Lumière à 19H30 (terrain synthétique) 30 rue Louis Lumière, 75020 PARIS (Reçu le 24/01/2018)		
<b>N°</b>	<b>5ème JOURNEE DE ZONE SUD-OUEST</b>	<b>DELEGUES</b>
<b>45</b>	<b>AS POITIERS</b>	<b>ASS BORDEAUX</b>
Stade des Terrasses à 15H00 13, avenue des Terrasses, 86000 POITIERS (Reçu le 26/09/2017)		
<b>46</b>	<b>DLS CERGY-P./OS V.</b>	<b>AS TOLOSA</b>
Stade de la Butte à 17H30 84 rue de Pierrelaye, 95610 ERAGNY-SUR-OISE (Reçu le 05/09/2017)		
<b>N°</b>	<b>5ème JOURNEE DE ZONE SUD</b>	<b>DELEGUES</b>
<b>57</b>	<b>C REAL MARSEILLE S</b>	<b>ACS MARSEILLE</b>
Stade Pastour à 15H00 13 rue Arnould, 13011 MARSEILLE (Reçu le 04/02/2018)		
<b>58</b>	<b>CSS MONTPELLIER</b>	<b>ASS TOULON/NICE SLS</b>
Stade Grammont à 15H00 avenue Einstein, 34000 MONTPELLIER (Reçu le 25/08/2017)		

<b>SAMEDI 31 MARS 2018</b>		
<b>N°</b>	<b>1/2ème FINALE DE LA COUPE DE FRANCE A 11</b>	<b>DELEGUES</b>
<b>CF17</b>	<b>DLS CERGY-P./OS VERSAILLES ou ESS VITRY</b>	<b>CSS REIMS</b>
<b>CF18</b>	<b>CSS NANTES</b>	<b>CSSM PARIS</b>
<b>N°</b>	<b>FINALE DE LA COUPE DE FRANCE FUTSAL FEMININE</b>	<b>DELEGUES</b>
<b>CFF12</b>	<b>ASS BORDEAUX</b>	<b>DLS CERGY-PONTOISE</b>
Gymnase Georges Carpentier à 14H00 81 boulevard Masséna, 75013 PARIS		

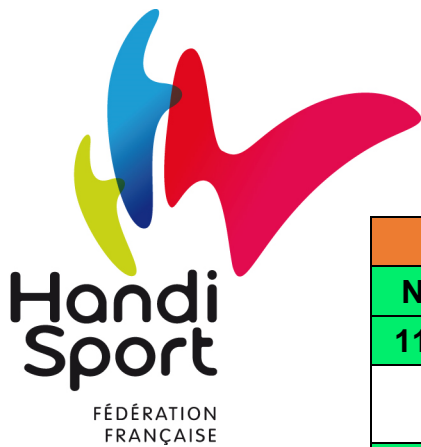
Page : 13 / 17

**FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS**  
**COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS**

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •  
b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International  
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

# Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983  
Délégation du Ministère  
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION



SAMEDI 21 AVRIL 2018			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE OUEST		DELEGUES
11	CSS NANTES	OCSP AURAY	
12	CSS RENNES	ASSS CAEN	
N°	6ème JOURNEE DE ZONE EST		DELEGUES
23	OS MASSY	SCS AVION	
Stade de la Poterne à 18H00 rue de Migneaux, 91300 MASSY (Reçu le 26/08/2017)			
24	OS CHENNEVIERES	CSS REIMS	
Stade <b>Aristide Briand</b> à 16H00 <b>58 bis rue Aristide Briand</b> , 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE (Reçu le 19/09/2017) <b>(Modification du 23/02/2018)</b>			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE RHONE-ALPES		DELEGUES
35	ESS VITRY	CSSM PARIS	
36	ASS LYON	OSS VILLEURBANNE	
Stade de la Sarra à 16H00 56 rue Pauline Jaricot, 69005 LYON (Reçu le 19/09/2017)			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE SUD-OUEST		DELEGUES
47	ASS BORDEAUX	DLS CERGY-P./OS V.	
48	AS TOLOSA	AS POITIERS	
Stade Gironis à 15H00 (terrain d'honneur) rue de Gironis, 31400 TOULOUSE (Reçu le 09/09/2017)			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE SUD		DELEGUES
59	ACS MARSEILLE	CSS MONTPELLIER	
Stade Terrades à 17H00 9 traverse de Pomègues, 13008 MARSEILLE (Reçu le 10/10/2017)			

Page : 14 / 17

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS  
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •  
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International  
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation



# Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983  
Délégation du Ministère  
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION



60	ASS TOULON/NICE SLS	C REAL MARSEILLE S	
----	---------------------	--------------------	--

<b>SAMEDI 28 AVRIL 2018</b>			
<b>4ème JOURNÉE DU CHALLENGE FOOTBALL A 7 VETERANS</b>			<b>DELEGUES</b>
<b>ASS BORDEAUX</b>			

<b>SAMEDI 19 MAI 2018</b>			
<b>N°</b>	<b>FINALE DE LA COUPE DE FRANCE A 11</b>		<b>DELEGUES</b>
<b>CF19</b>			

<b>SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 MAI 2018</b>			
<b>PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FOOTBALL A 11 MASCULIN</b>			
COMPLEXE SPORTIF DE LA PLAINE DES SPORTS RN 568, Quartier la Palunettes, 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES			

<b>SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 JUIN 2018</b>			
<b>CHAMPIONNAT DE FRANCE DES INTER-REGIONS FOOTBALL A 11 MASCULIN</b>			
CREPS DU CENTRE 48 avenue du Maréchal Juin, 18000 BOURGES			

## COURRIERS

**CSS REIMS du 22 Février 2018** : Reçu la facture d'engagement avec DCL Futsal de 250 €.

*La commission a le regret de ne pouvoir aider financièrement car le budget est très réduit cette saison comme vous avez pu remarquer le bulletin « Alerte » du 1<sup>er</sup> mars 2018. Ce n'est pas notre intention.*

Page : 15 / 17

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS  
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •  
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

# Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983  
Délégation du Ministère  
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION



**SOURD CRIFH du 23 Février 2018** : Information sur le programme Challenge régional Football à 7 organisé par le club d'OS MASSY pour la journée du 3 mars 2018.

*Remerciements et pris note.*

**ESS VITRY du 23 Février 2018** : Nous demande de lui fournir la copie d'une feuille de match de la finale contre AS CAEN lors de la phase finale du championnat de France Futsal à Bourges le week-end du 11 Février 2018.

*La commission fera le nécessaire.*

**ASS ARRAS du 26 Février 2018** : Nous demande des informations sur son projet création Vétérans pour la saison prochaine.

*Notre collègue Olivier ROBIN lui a transmis des réponses demandées.*

**OS CHENNEVIÈRES du 27 Février 2018** : Nous demande des informations concernant l'installation sportive lors de la phase finale du championnat de France à Marseille si elle est fixée comme installation.

*La communication sera publiée la semaine prochaine.*

**DLS CERGY-PONTOISE du 28 Février 2018** : Nous demande si le joueur RIFA Anas licencié J083584 suspendu n'ayant pas participé au match ¼ finale de la coupe de France contre ESS Vitry malgré le match arrêté a purgé 1 match de suspension et pourra participer au match à rejouer.

*Pour la qualification, si un joueur était suspendu le 17 Février 2018 et que ce match a été arrêté par l'arbitre suite aux mauvais éclairages, il pourra compter cette rencontre mais il ne pourra pas participer à la rencontre du 17 Mars 2018.*

**CCSSF du 28 Février 2018** : Demande candidature d'un membre bureau particulièrement à un membre féminin.

*Pris note*

**CSSM PARIS du 28 Février 2018** : Nous demande des informations concernant l'installation sportive lors de la phase finale du championnat de France à Marseille si elle est fixée comme installation.

*La communication sera publiée la semaine prochaine.*

**DCL Futsal du 28 Février 2018** : Formulaire à remplir pour les clubs classés 1<sup>er</sup> à 4<sup>ème</sup> du championnat de France Futsal afin de préparer au championnat d'Europe des clubs à Stuttgart en Allemagne (2019).

*La commission transmettra le formulaire remplie à DCL.*

**OCS ROUEN du 1<sup>er</sup> Mars 2018** : demande d'autorisation du tournoi de Futsal le samedi 14 Avril 2018 de 12h à 20h.

*La commission donne son accord.*

---

Page : 16 / 17

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS  
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

**ASSS CAEN du 2 mars 2018** : Arrêté portant fermeture totale d'utilisation des terrains engazonnés de la ville de Caen  
*Le match contre OCSP AURAY sera reporté à une date connue la semaine prochaine.*

**AS POITIÈRES du 2 mars 2018** : le service sport a pu trouver un terrain synthétique de remplacement pour raisons météo contre DLS CERGY-PONTOISE.

*Le match aura bien lieu à 15h au stade de la Varenne – Rue du Clain 86280 – SAINT BENOIT.*

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
J.O du 25 juin 1983  
Délégation du Ministère  
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION ET  
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA COMMISSION

